

Première levée de fonds pour Kerpape

Le Fonds de dotation organise un événement grand public et entreprises, samedi 26 mai.



On en sait un peu plus sur l'événement proposé samedi 26 mai, par le Fonds de dotation Kerpape (*Ouest-France* de mardi). Les « Défis de Kerpape » constituent en effet la première levée de fonds grand public et entreprises.

Il s'agit d'une journée découverte d'activités sportives enchaînées en équipes mixtes adultes et/ou enfants (une personne en situation de handicap dans l'équipe), combinant natation, vélo et course à pied.

Quarante-cinq équipes peuvent s'y engager, selon deux formules : une équipe « entreprises » mobilisant des salariés et des patients et une équipe sponsorisée par une entreprise.

Un droit d'inscription de 1 000 € - ouvrant droit à une déduction fiscale de 600 € pour les entreprises partenaires et 660 € pour les particuliers

- sera demandé pour l'engagement d'une équipe ; le nom de l'entreprise et le logo figurant sur le dossard.

« **Soutenir une équipe, c'est s'engager auprès des patients et équipes de Kerpape pour contribuer au financement des projets de recherche et d'innovation dans le champ du handicap** », indiquent les responsables du Fonds de dotation.

Pour rappel, celui-ci peut porter financièrement, grâce au mécénat d'entreprise et/ou au don particulier, les projets d'innovations technologiques et sociales au service des patients du Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles.

Engagement et inscription :
contact@fonds-kerpape.bzh (www.fonds-kerpape.bzh)